

Image not found or type unknown



Ventes de ma quote part au compagnon de mon ex amie

Par **luvic**, le **07/01/2010** à **15:37**

Bonjour, rnje voulais savoir si mon ex amie pouvait me reclamer des sommes d'argent du fait qu'elle ne vivait plus dans la maison sachant que le crédit est au 2^e nom. en effet je vend ma quote part à son nouveau compagnon et il rachète le crédit entièrement. rn en effet elle me signale qu'elle pourrait me demander des loyers et abuse en me demandant aujourd'hui de effectuer des frais de rénovation